

pas dit, mais j'ai l'impression que, tout comme moi, il pensait que les agriculteurs ne devraient pas avoir ce genre d'ennuis.

C'est une histoire triste qui finit bien et le ministre a reçu l'ordre, du ministre, je pense, de rembourser tout l'argent qu'il avait pris. Cet homme avait été pratiquement ruiné. Il n'avait plus aucun crédit auprès des banques. Il a été au bord de la faillite. Il était presque devenu un homme fini parce qu'il s'était demandé comment il pourrait aider ses fils à s'établir à leur compte et il gardera le souvenir de ces années de misère.

Je voudrais que le ministre me dise si une telle mesure législative a sa place dans notre pays? Je voudrais qu'il ne soit plus question dans la loi de revenu réputé pour que de telles injustices ne se reproduisent plus au Canada.

Mme Mitchell: Monsieur le président, j'aimerais dire un mot des conséquences néfastes que la politique fiscale définit dans le bill C-54 a sur le prix des logements dans notre pays. J'aimerais en particulier que le ministre et le gouvernement m'expliquent comment il se fait que les déductions fiscales au titre du programme des MURB, prévues par le bill, vont permettre aux locataires canadiens de résoudre leurs problèmes, ces locataires n'ayant pour la plupart d'autre alternative que de rester locataires.

J'aimerais que l'on me dise quelles mesures le gouvernement a l'intention de prendre dans le cadre de sa politique fiscale pour ralentir l'augmentation galopante des prix des maisons et pour réduire l'effrayante spéculation que connaissent Vancouver et les six autres villes canadiennes dont le taux de vacance est actuellement nul. Les spéculateurs profitent de la situation. En dernier lieu, j'aimerais convaincre le ministre des Finances et ses collègues, qu'en raison du prix élevé des logements dans notre pays, prix dont sont principalement responsables les taux d'intérêt extrêmement élevés, il est grand temps d'adopter un programme de relance économique dans le secteur du logement. Pour nous, néo-démocrates, un tel programme est l'un des impératifs absolus dans le cadre d'une planification économique et sociale.

● (2140)

Avant de poser quelques questions précises au sujet du bill, j'aimerais redire ce qui constitue pour nous une véritable politique canadienne du logement. Nous sommes contre l'idée de confier la chose au secteur privé, car on court ainsi le risque, et c'est le cas en ce moment, de se retrouver confrontés à une grave crise du logement. Nous croyons au contraire qu'un logement décent et abordable, que ce soit un logement loué ou acheté, constitue un droit fondamental pour tous les Canadiens.

Pour cela, il faut que le gouvernement établisse, et au plus vite, une politique de logement. Nous aimerions que le plus grand nombre possible de Canadiens puissent élever une famille dans un foyer dont ils sont les propriétaires.

Contrairement à l'idée que les conservateurs ont avancée aujourd'hui, les néo-démocrates ne voient pas l'existence du droit à la propriété pour les Canadiens. Nous croyons au contraire qu'il serait souhaitable que le plus grand nombre possible de Canadiens possède leur propre maison, sans qu'il s'agisse nécessairement d'une maison luxueuse sur un immense terrain—une maison de trois chambres avec jardin qui ne coûterait pas plus du quart du revenu d'un individu suffirait. Malheureusement, comme chacun sait, à cause de la politique du gouvernement libéral et auparavant de celle du gouverne-

ment conservateur, l'accession à la propriété reste encore du domaine du rêve pour les jeunes Canadiens.

Qui a les moyens d'effectuer un versement initial, et encore moins d'acquitter les mensualités exorbitantes attribuables aux taux d'intérêt très élevés qui atteignent maintenant jusqu'à 15 ou 16 p. 100 pour les hypothèques qu'il faut maintenant contracter à court terme? Dans la ville d'où je viens, ce n'est plus seulement deux salariés mais trois salariés qu'il faut pour réunir suffisamment d'argent pour payer les traites. Et cela veut bien sûr encore dire que ceux qui paient des mensualités pour une maison n'en deviendront pas propriétaires de leur vivant.

Bien des gens pris au piège d'hypothèques à court terme ou de l'hypothèque contractée dans le cadre du programme d'aide à l'accession à la propriété ont subi la saisie ou, dans les cas d'aide à l'accession à la propriété, ont parfois abandonné tout simplement la maison parce qu'ils n'avaient plus les moyens de payer les mensualités après avoir renouvelé leur hypothèque à des taux plus élevés.

Les seuls Canadiens qui soient sûrs d'avoir toujours un gîte sont ceux qui ont la chance d'être propriétaires en titre de leur maison. Je tiens à ajouter qu'il n'y a pas que les riches qui aient une maison à eux. Je suis déjà intervenue à la Chambre aujourd'hui, et j'ai également passé un bon bout de temps avec des Terre-Neuviens dont beaucoup étaient propriétaires de leur maison dans les petits villages de pêcheurs de la péninsule septentrionale. La suppression sans préavis dans ces collectivités du programme PAREL de réparation des maisons n'est pas un titre de gloire pour le gouvernement libéral, ni surtout pour le ministre chargé de la SCHL. Très souvent les intéressés sont propriétaires de leurs petites maisons qu'ils avaient réparées pour se prémunir contre l'inflation.

Qu'est-ce que le gouvernement a fait pour les propriétaires de maisons individuelles, monsieur le président? Très peu de chose depuis le dernier budget. Dans la situation économique désespérée qui règne dans beaucoup de villes, est-ce que le gouvernement va intervenir pour freiner la spéculation sur le logement? Combien de fois n'ai-je pas donné d'exemples à la Chambre de ce qui se passe dans la région du grand Vancouver, que je représente? Nous savons également que la pénurie de logements qui sévit par exemple à Saint-Jean, à Calgary et à Vancouver fait monter les prix au-delà de la valeur réelle des maisons. Tous les jours j'entends parler d'une maison achetée le matin et revendu l'après-midi, en rapportant parfois des commissions pouvant atteindre \$15,000 à l'agence immobilière si la vente se fait dans ma ville. Nous avons demandé au ministre des Finances de faire quelque chose à ce sujet. Nous espérons qu'il envisage de faire figurer une mesure à cet effet dans sa politique fiscale. Il est absolument indispensable de freiner et de limiter cette forme de spéculation. Il me semble que la façon rationnelle de procéder consisterait à porter de 50 à 100 p. 100 l'impôt sur les gains en capital qui frappe les maisons autres que les résidences principales. Les spéculateurs immobiliers profitent de la situation, ils réalisent des profits énormes, ils font monter le prix de la maison chaque fois qu'elle est revendue.

Cette semaine encore à la Chambre, j'ai demandé au ministre d'intervenir à ce sujet. Pour être bref, il a répondu «non». Comme il n'a pas donné de raison, j'espère qu'il en précisera une ce soir. Je pense qu'il n'a pas pesé l'opinion du personnel